

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 10 (1872)  
**Heft:** 33

**Artikel:** Ici et là  
**Autor:** L.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181937>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

vertueux ont recueilli de sa bouche. La reine fit d'inutiles efforts pour empêcher ce funeste départ, après lequel la plus héroïque résistance ne pouvait plus avoir un heureux résultat, puisqu'elle était devenue sans objet.

C'est à peu près vers 9 heures que le roi se déclina à venir dans l'Assemblée nationale, avec toute la famille royale et quelques gentilshommes. Deux bataillons de la garde nationale et les gardes suisses de garde, en tête MM. de Maillardoz, de Bachmann, de Salis-Zizer, aide-major, Chollet et Allimann, adjudants, escortaient Sa Majesté.

Ce départ fut décisif pour la garde nationale qui occupait l'intérieur du château et les cours. La plus grande partie abandonna les Suisses ; les uns se réunirent aux bataillons des faubourgs et les autres se dispersèrent : mais tous ne partagèrent pas cette honteuse défection, et parmi ceux qui restèrent fidèles, il faut citer la presque totalité des grenadiers des Filles de St-Thomas.

L'armée des faubourgs se mit en mouvement, les canons en tête, et bientôt on l'a vit s'avancer vers les portes du château. Le maréchal de camp de jour, se voyant presque seul avec les Suisses, jugea qu'il ne pouvait conserver les cours avec si peu de monde. Il cria : « Messieurs les Suisses, retirez-vous au château. » Il fallut obéir, abandonner les cours, laisser six pièces de canon à la discréption de l'ennemi. On aurait dû prévoir qu'il faudrait les reprendre, sous peine d'être brûlé dans le château. Tout le monde le pensait : de simples soldats le disaient tout haut ; cependant, le respect pour la discipline fit obéir. On prit toutes les dispositions que le temps et les localités pouvaient permettre ; on garnit de soldats les escaliers et les croisées du château ; le premier peloton fut placé à la chapelle, c'est-à-dire un peloton de grenadiers des Filles de St-Thomas en première ligne, les gardes suisses en seconde.

M. le capitaine de Durler trouva au premier appartement, en face du grand escalier, M. le maréchal de Mailly, qui était avec M. de Zimmermann, officier général et lieutenant des grenadiers. M. le maréchal ayant annoncé à M. de Durler qu'il était chargé de la part du roi de prendre le commandement du château, M. de Durler lui dit : « M. le maréchal, quels sont vos ordres ? » « De ne pas vous laisser forcer, répartit le maréchal. » M. de Durler répondit : « On peut y compter. » Ce fut le seul ordre que les Suisses reçurent de ce maréchal de France. On ne leur reprochera point de ne pas l'avoir suivi à la lettre.

(A suivre.)

#### Ici et là.

Un jour, je lisais, devant une brave femme de village, qu'à St-Pétersbourg on obligeait à balayer les rues les hommes trouvés ivres sur la voie publique.

« S'on fasai dincé tsi nos, dit-elle, vo pouaidé

» comptâ que noutron veladzo sarai proupro cou-  
» min on ugnon !!

Maître Râpin et son vôlet Mânu medzivon dâo sâo-  
cesson por lâo repoussegnon.

Lo maître, qu'avaï on cuti bin molâ, fasaïdai rion  
dallé asse prinmè coumin daï certificats dé bounna  
via.

Vo z'êtés bin bon dé tant vo bailli dé mau por cin  
tsapliotâ, que lai dese Mânu.

Kaisse-té, te ne sâ pas cin qu'est bon, lai résâ  
Râpin ; por mé, mé faut lé trinté dincé por mé  
trouvâ lo kieur !

Petêtré bin, lai dese Mânu, mâ copâ pî gros por  
mé, les vôlets n'ant pas fauta dé medzî assse bon  
que lé maîtrés !!

M. de Charpentier, le savant géologue, était, paraît-il, du même avis que notre Mânu à l'endroit du saucisson, dont il ne prisait pas les tranches réduites à leur plus simple expression.

Un jour, il était à Anseindaz avec un ami qui aimait le saucisson en tranches transparentes.

A la halte, l'ami se mit en devoir de découper un superbe façon-Bologne en cercles qui eussent rendu des points à ceux du restaurateur le plus parcimonieux.

M. de Charpentier le regarda faire un instant, puis se mit à choisir des pierres, à les essuyer, et au fur et à mesure que la tranche tombait sous le couteau effilé, notre savant la mettait de côté et posait dessus une des pierres qu'il avait dans la main.

— Mais que faites-vous donc là, je vous en prie, exclama l'ami ?

— Vous voyez, monsieur, lui répondit le géologue d'un air calme, je mets des pierres sur vos tranches pour que le vent ne les emporte pas !!

Thermes de Lessus.

L. C.

#### Les frères ennemis.

(Suite et fin.)

Le curé dit tout cela, et encore bien d'autres choses, d'une voix tonnante qui faisait dire aux paysans : Il va faire dégringoler la voûte ; mais il est souvent presque encore plus facile de faire tomber une voûte que de trouver accès dans le cœur des gens qui se détestent. Barbe pleurait à chaudes larmes sur l'opiniâture de ses frères, et bien que le curé répétât à tout propos qu'il ne désignait ni celui-ci, ni celui-là, que chacun devait mettre sa main sur son cœur et se demander s'il y entretenait un véritable amour pour ses parents, — tout le monde ne s'en disait pas moins : — Il parle pour Michel et Conrad ; voilà qui est dit tout exprès pour eux.

Les deux frères étaient debout, peu éloignés l'un de l'autre. Michel mordillait son bonnet qu'il tenait entre les dents ; Conrad écoutait, la bouche ouverte. Leurs yeux étant venus, un moment après, à se rencontrer, le bonnet de Michel s'échappa de sa main : il se baissa vite, afin de cacher son émotion.

Le chant vint servir de douce et pacifiante conclusion